

MINISTRE DU TRAVAIL,  
LA SECURITE SOCIALE ET LE  
FOURMILIER JUSTICE

Portant Promotion au titre de l'année  
1982 de certains Administrateurs des  
cadres de la catégorie " hiérarchie I  
des Services Administratifs et Financiers  
S.A.F. - (Administration Générale).

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU  
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
Vu la Loi n° 076/84 du 7/12/1984, portant ratifica-  
tion de l'Ordonnance n° 144 du 25/08/84, portant modification de  
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
Vu la Loi n° 15/62 du 12/1962, portant statut  
général des fonctionnaires ;

D.G.B. //

Vu l' Arrêté n° 2087/FP du 21/6/1958 fixant le  
règlement sur la solde des fonctionnaires ;  
Vu le décret n° 62/426 du 29/12/1962 fixant le  
statut commun des cadres de la catégorie " des S.A.F. ;  
Vu le décret n° 62/430/MF du 9/5/1962, fixant le  
régime des rémunérations des fonctionnaires ;  
Vu le décret n° 62/197/FP du 5/7/1962 fixant les  
catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15/62  
du 03/02/62, portant statut général des fonctionnaires ;

D.C.F. //

Vu le décret n° 62/198/FP du 5/7/1962 relatif à  
la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;  
Vu le décret n° 65/170/FP-BE du 25/6/65, réglemen-  
tant l'avancement des fonctionnaires ;  
Vu le décret n° 74/170 du 31/12/1974, abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5/7/62, fixant  
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le décret N° 86/877 du 18.7.86 sur la prise  
d'effet des avancements et classements ;  
Vu le décret n° 84/130 du 08/08/1984, portant  
nomination du premier ministre ;  
Vu le décret n° 86/172 du 16/12/1986, portant  
nomination des Membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 86/173 du 10/12/1986, portant  
organisation des intérêts des Membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 85/260 du 05/03/1985, déterminant  
le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,  
avancements et révisions des situations administratives des agents  
de l'Etat ;

Vu le décret n° <sup>87/199</sup> / MTERFPPS/DGFP/DGPCE. du  
<sup>15/5/87</sup> portant Inscription au tableau d'avancement au titre  
de l'année 1982 de certains Administrateurs des cadres de la caté-  
gorie " hiérarchie I et des Services Administratifs et Financiers  
- S.A.F. - (Administration Générale).

DECRETE :

*M. Zan*

~~ARTICLE 1er.~~ Les Administrateurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale) dont les noms ci-après sont promus au titre de l'année 1982 comme suit ACC = néant.-

Au 2° échelon

- LONDO (Albert) P/C du 13.08.82 Mini. Commerce

Au 3° échelon

- DZANGUE née AKOUMI (Charlotte) P/C du 12.06.82 IMPOTS P/N.

Au 5° échelon

- MATINGOU (Godofroy) P/C du 31.07.82 ST-GE URSS

- TATY (Jean Louis) P/C du 19.02.82 P.C.T.

~~ARTICLE 2.~~ ~~Cette promotion~~ ~~du décret n° 86/877 du 18.7.86~~ susvisé cet avancement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre./-

~~ARTICLE 3.~~ Le présent arrêté qui prendra effet ~~du point de vue~~ ~~d'ancienneté~~ ~~à compter des dates ci-dessus~~ indiquées. sera ~~ci-dessus~~ ~~en PC~~ et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 15 MAI 1987

Par le Premier Ministre.

Le Ministre du Travail, de la Sécurité Sociale et de la Prévoyance, Garde des Sceaux,

*[Signature]*

Commandant Nicodonné KIMBIDE.

*[Signature]*

- Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGFP/DGPCE..... 3
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 2
- BST.DGFP..... 2
- MINI.COMMERCE..... 2
- IMPOTS.P/NOIRE... 1
- P.C.T..... 1
- INTERESSES..... 4
- DOSSIERS..... 12
- SGG/BC..... 2./-